

LES VIVACES ET BULBEUSES

6

Dans un contexte général d'économie de la ressource, les plantes vivaces sont une bonne alternative au fleurissement annuel. Ces plantes peuvent être utilisées en complément d'une trame arbustive structurante afin de créer des compositions harmonieuses et dynamiques, tirant pleinement partie de leurs caractéristiques de feuillaisons et floraisons.

1/ Règlementation et rappels

- Règlementation limite de propriété.
- Code de la voirie (L114 et suivants).
- Règlements d'urbanisme propres à la Ville d'Angers (PLUi, règlementation de ZAC).

2/ Préconisations générales

2.1 Les vivaces

- La composition végétale proposée doit correspondre au code de gestion de référence du site (arrosage, fréquence d'intervention) et être soumise à validation de la Direction Parcs, Jardins et Paysages.
- Les essences doivent être adaptées aux conditions pédoclimatiques du site : sol, exposition, hygrométrie et présenter des caractéristiques de rusticité, de résistance à la sécheresse, un pouvoir de couverture rapide et une exigence raisonnable (faible) en entretien.
- La palette doit proposer un échelonnement des floraisons afin de rendre la composition attrayante toute l'année et proposer des associations de plantes compatibles en termes de besoins : besoins en eau et exigences de sol, d'expositions
- Les essences nécessitant la suppression fréquente des fleurs fanées et les essences gélives ou de faible rusticité notamment si le sol est peu drainant sont à proscrire.

- Afin que la densité soit correcte selon les essences choisies, on respectera les bonnes distances de plantation.
- Les vivaces proposées devront être adaptées aux exigences de sécurité routière (voitures, bus, tram) lorsqu'elles sont installées en bords de voies circulées. Elles devront respecter les exigences de visibilité et de maintenance dans des conditions sécuritaires pour les agents.
- Les plantes dont la durée de vie en place est éphémère sont à éviter. On préférera des vivaces à longue durée de vie.
- Les annuelles, bisannuelles ou vivaces gélives sous nos climats sont à éviter dans les projets d'aménagement sauf exception en accord avec la Direction Parcs, Jardins et Paysages. L'implantation de tels végétaux est réservée aux opérations de fleurissement de la ville. Exceptions : manifestations et événementiel.

2.2 Les bulbes

- Privilégier les bulbes qui se naturalisent et ne dégènèrent pas.
- Pour rappel, la pérennité des bulbes est assurée grâce à :
 - o Un sol drainant
 - o Pour reconstituer les réserves du bulbe, on doit laisser les feuilles se dessécher progressivement après la floraison.

3/ Caractéristiques des végétaux

3.1 Formation

- Les végétaux doivent présenter une touffe compacte.
- Les plantes doivent être saines et présenter un feuillage vigoureux.
- Toute plante rachitique, présentant des traces de chlorose, de parasite ou de maladies quelconques sera refusée.

3.2 Système racinaire

- Les racines doivent être dans un bon état, présenter une bonne exploration du pot sans toutefois faire de chignon. Elles doivent être exemptes de nécroses et de maladies.
- La motte doit avoir une bonne tenue et ne pas être dégradée durant le transport. Elle doit être de proportions équilibrées avec la taille des sujets.
- Les bulbes doivent être sains, sans parties molles et exempts de traces de pourriture. Leur enveloppe ne doit pas présenter de défauts.

3.3 Force et densité

On plantera en densité adaptée les plantes dont la force à la plantation garantit la bonne reprise et un résultat assez rapide. Toutefois, planter trop dense risque de conduire à un développement désordonné de la composition à moyen terme et à une maintenance trop importante pour conserver une bonne tenue de l'ensemble.

4/ Mise et œuvre

> **Fouilles** : 0,30 m de profondeur le fond de fouille doit être non lissé.

> **Plantation** :

Veiller à bien réhydrater les mottes par trempage. A la plantation, on griffera les mottes pour permettre au système racinaire de ne pas se cantonner dans la motte et ainsi s'asphyxier. On veillera à ce que toute la motte soit bien enterrée sans poche d'air à l'exception des collets. Un arrosage copieux (5l/plante) sera pratiqué à la plantation et répété la semaine suivante si nécessaire.

> **Terre végétale** : (Cf. fiche N°09 Les substrats)

Les plantes seront choisies en adéquation avec le sol en place, la terre sera de texture équilibrée et dépourvue de tout organe de conservation d'adventices vivaces (ex : rhizome de chiendent), enrichie d'amendements organiques et d'engrais selon analyses préalables, mise en œuvre en dehors de toute période pluvieuse et de gel.

La profondeur nécessaire de sol fertile est de 30 cm, le fond de forme sera griffé.

> **Paillage** :

Le paillage est obligatoire, un matériau fluant est préférable sur les grandes surfaces planes ou faiblement pentues. Le choix de la nature du paillage est laissé à l'appréciation du concepteur et soumise à l'approbation de la Direction Parcs, Jardins et Paysages.

- Le paillage des vivaces sera de petit calibre : type paillette de chanvre ou cosses de sarrasin, les copeaux de bois seront fins, de granulométrie n'excédant pas 2cm de diamètre.
- Sur les surfaces plus pentues ou les talus, on utilisera une toile de paillage type feutre 100% biodégradable adaptée aux plantations de vivaces. Celle-ci aura un grammage adéquat. Les filets ou toiles à maille sont refusés pour ce type d'aménagement.

5/ Entretien et gestion

> Arrosage :

- Se référer au code de gestion du site pour déterminer la possibilité de mettre en place un arrosage automatique.
- Si l'arrosage est requis, un système de gouttes à gouttes sera mis en place sous paillage.
- Prévoir un seul compteur pour les surfaces vivaces de même secteur groupées avec tuyaux de livraison et vanne indépendante à chaque surface individuelle.
- Prévoir des points d'arrosage sous forme de regard incongelable équipé d'une vanne quart de tour, pour une ou plusieurs parcelles, à distance inférieure ou égale à 50 ml (déroulé de tuyau nécessaire maximal de 25 ml).
- Dispositif obligatoire de purge de l'intégralité du réseau.